

Projet éducatif

Etablissement d'accueil du jeune enfant.

« Crèche collective municipale Paul Chollet »



Dernière mise à jour : 1^{er} juin 2016

POURQUOI UN PROJET EDUCATIF ?

Chaque structure « Petite Enfance » a son propre projet éducatif, porté par l'équipe qui se questionne sur ses pratiques professionnelles et sur le fonctionnement de la crèche à un moment donné.

Il permet à l'équipe de se référer à des valeurs éducatives communes dans leur travail au quotidien et de s'adapter aux nouvelles demandes en matière d'accueil et/ou de recherches professionnelles dans le domaine de la petite enfance.

En effet, accueillir un enfant en crèche consiste à répondre au mieux à ses besoins en lui offrant un lieu de vie adapté à son rythme, tout en respectant son évolution personnelle.

La crèche doit proposer des conditions d'accueil optimales afin de permettre à chacun de grandir et de s'épanouir en toute harmonie.

Aussi, ce projet devra-t-il être repensé, partiellement ou totalement, au fil du temps, pour y apporter les changements ou évolutions nécessaires.

1. Agencement de la crèche

Dans le but de favoriser un épanouissement serein, nous avons créé des petites unités de vie, en fonction de l'âge des enfants, s'articulant autour d'un atrium central.

La crèche comporte :

- **Une unité de vie pour 15 enfants de moins d'un an**

La pièce de vie est complétée par 3 chambres de 5 lits, une salle de change donnant sur la salle de jeux, et une biberonnerie.

Une grande baie vitrée ouvre sur le jardin « bébés-moyens ».



- **Une unité de vie pour 16 enfants de 12 à 24 mois**

Cette unité comprend deux salles de jeux pour 8 enfants, une salle de change commune et quatre chambres de quatre lits, contiguës aux salles de jeux.

Des baies vitrées donnent accès aux jardins des moyens et des grands.

– **Une unité de vie pour 20 enfants de 24 à 36 mois**

Cette unité comprend deux salles de jeux pour 10 enfants avec une salle de change commune et quatre chambres de 5 lits, contiguës aux salles de jeux.

Des baies vitrées permettent l'accès au jardin.

– **Deux jardins**

- Jardin « bébés-moyens », mitoyen avec la maison de retraite et l'école primaire
- Jardin des grands, mitoyen avec la rue

Chaque jardin possède une structure de motricité et des jeux extérieurs.

Un sol souple permet de profiter des jardins toute l'année.



– **L'atrium**

L'atrium, lieu central de la crèche, favorise les rencontres entre adultes et entre groupes d'enfants d'âges différents. Il dispose d'un espace de jeux : piscine à balle, structure de motricité... et il est mitoyen

- d'une « pataugeoire », pièce où les enfants peuvent expérimenter l'eau et ses jeux tout au long de l'année.
- d'un « atelier d'activités » destiné à accueillir des petits groupes d'enfants pour dessiner, peindre, manipuler...



– **Le hall d'entrée**

Il donne sur l'atrium.

Chaque enfant y a son propre casier pour déposer ses affaires. Une table à langer permet aux parents d'habiller et déshabiller les plus petits.

Moment **important de transition** entre la maison et la crèche

L'accès à la structure est sécurisé par un interphone. Un local à poussettes, fermé à clef de 9h30 à 17h.

Une badgeuse à destination des parents permet d'enregistrer automatiquement l'heure d'arrivée et de départ des enfants.

– **La zone administrative et technique** comprend :

- Le bureau de la directrice
- Une cuisine où sont réchauffés les repas des enfants
- Une lingerie et buanderie pour l'entretien du linge collectif
- Un local destiné au rangement du matériel d'entretien
- Une salle de repos et un vestiaire pour le personnel

2. L'équipe de la crèche

Pluridisciplinaire, elle œuvre chaque jour pour le confort de l'enfant.

Elle a pour objectif commun le bien-être et l'épanouissement des enfants.

Elle comprend

- une infirmière-puéricultrice directrice
- une éducatrice de jeunes enfants
- des auxiliaires de puériculture
- des agents diplômés du C.A.P. petite enfance
- des agents d'entretien
- un médecin pédiatre vacataire
- une psychologue vacataire
- des apprentis
- des stagiaires

- **La directrice** est responsable de la qualité de l'accueil des enfants et des parents, de l'organisation, du maintien des conditions matérielles de sécurité et de confort ainsi que du management du personnel.
- **L'éducatrice de jeunes enfants**, est présente dans les trois services par roulement. Elle travaille en collaboration avec les équipes et la direction. Elle organise ses interventions auprès des enfants en référence au projet éducatif pour contribuer à l'épanouissement de chaque enfant. Elle coordonne les équipes des trois services en veillant à la cohérence des pratiques professionnelles.

La direction et l'éducatrice de jeunes enfants sont garantes du projet d'établissement, de son application, et de sa réactualisation.

- Les auxiliaires de puériculture et les agents diplômés du C.A.P. petite enfance

- Assure la satisfaction des besoins fondamentaux (sommeil, repas ...).
- C'est à elles que chaque jour, les familles confient leur enfant, ce qui suppose qu'une relation de confiance, basée sur le dialogue, s'établit et se renforce dans le temps.

- **Le pédiatre** veille à l'état de santé des enfants accueillis et à leur bon développement. Il assure un suivi médical préventif de chacun.
- **La psychologue** a un rôle de conseil auprès des équipes, participe à la réflexion lors de réunions régulières dans les services. Elle rencontre les parents au moment de l'adaptation et chaque fois qu'ils le souhaitent.
- **Les agents d'entretien** sont chargés :
 - de l'hygiène des locaux et du linge
 - des repas : de la réception à la distribution
- **Les remplacements** sont assurés par des auxiliaires de puériculture ou agents titulaires de C.A.P. petite enfance. Afin que les enfants se sentent en confiance, nous essayons de maintenir auprès d'eux une équipe stable, et qu'ils connaissent bien.
- **Des stagiaires et apprentis** sont aussi formés au sein de la crèche. Ils sont toujours encadrés par un professionnel.

3. Une journée type à la crèche

7 h 30 Ouverture de la structure.
L'accueil des enfants et de leur famille est assuré par deux professionnels

Pour les enfants du service des bébés :

Le déroulement de la journée s'effectue en lien avec le rythme de chacun.

Pour les « moyens-grands » :

De 7h30 à 9h30 : les enfants et leur famille sont accueillis dans l'atrium

entre 8h45 et 9h

Un groupe du service des grands et également des moyens quittent l'atrium pour aller jouer dans leur service.

9 H 30 Les moyens et les grands se séparent en petits groupes afin de participer à des activités ou des jeux moteurs.
De façon régulière, des jeux d'éveil avec des intervenants extérieurs ou des sorties sont organisés.
Les familles et les enfants sont accueillis, alors, directement dans leur service.

11 H15 Déjeuner pour les enfants.

12H Préparation des enfants pour la sieste (temps des changes)

12 H 30/13h Sieste des enfants

14 h 30 Lever des enfants au fur et à mesure de leur réveil.
Temps de change
Les jeux libres se déroulent jusqu'à l'heure du goûter.

16 h Goûter

16 h30 - 17 h 30

En attendant l'arrivée des parents : petits groupes de jeux accompagnés

18 h – 19 h

Les enfants présents se retrouvent tous dans l'atrium, conviés à des activités plus calmes en attendant leurs parents.

19 h Fermeture de la crèche.

Le ménage est effectué tout au long de la journée, en fonction de la disponibilité des salles

4. **L'entrée à la crèche**

L'inscription à la Maison des Enfants

Une inscription sur liste d'attente au guichet unique de la Maison des Enfants est nécessaire pour toute demande de place en crèche.

Une commission d'attribution se tient généralement au printemps. Elle contactera ensuite les familles par courrier pour les informer de l'attribution d'une place .

Première visite de la structure

Un premier rendez-vous avec la directrice est proposé. Ce premier contact va permettre de se familiariser avec les lieux, de présenter l'équipe et son fonctionnement.

La directrice est disponible pour répondre à toutes les interrogations et fournir les informations utiles.

La période d'adaptation

Pour l'enfant, l'adaptation est une étape importante, la première expérience « progressive » sans ses parents.

Il va apprendre à vivre avec d'autres adultes, au contact d'autres enfants, dans un nouveau milieu avec de nouveaux repères.

Pour les parents, l'adaptation est aussi une étape importante. Ils vont faire connaissance avec une équipe et établir une relation de confiance qui leur permettra de confier leur enfant en toute sérénité.

Cette période d'adaptation est essentielle.

Par des petits temps de présence à la crèche de façon régulière et progressive, parents et enfants vont se familiariser en douceur à cette nouvelle vie. Aussi, cette période demandera-t-elle aux parents une grande disponibilité.

L'adaptation se déroule sur 15 jours.

Tout d'abord, un professionnel accueille l'enfant et ses parents.

Cet entretien d'accueil d'une heure environ est primordial.

Il permet d'apprendre à connaître les habitudes de vie et les besoins spécifiques de chaque enfant.

Les premiers jours, la présence des parents est indispensable. L'enfant découvre la crèche, le personnel et le groupe d'enfants en leur présence.

Puis peu à peu, l'enfant, accompagné du professionnel « référent » va vivre progressivement différents temps à la crèche : le temps du jeu, du repas, de la sieste... Jusqu'à vivre peu à peu une journée complète.

Le temps d'adaptation nécessaire peut ne pas se limiter à ces 15 jours ; parfois l'enfant peut avoir besoin de plus de temps pour se sentir bien dans cette nouvelle vie.

5. **Vivre à la crèche**

L'accueil du matin

Ce temps de transition, où se rencontrent quotidiennement famille, enfant et professionnel est un moment important qui permet d'assurer une continuité entre la maison et la crèche.

Un professionnel assure l'accueil.

Il est particulièrement sensible à accompagner les enfants lors de la séparation.

Les informations qui lui sont transmises sont consignées dans un cahier, propre au service. Elles permettent le lien, la continuité et une cohérence entre les deux lieux de vie.

L'accueil du soir

Le soir, les professionnels transmettent aux parents les moments clés de la journée (activités réalisées, temps de sieste, humeur du jour, progrès réalisé ...) pour partager ce que l'enfant a vécu en leur absence.

Ce moment est souvent chargé en émotions, il est important de laisser à l'enfant le temps nécessaire à ces retrouvailles.

Les activités de la journée

Jouer : c'est sérieux !

Le jeu est aussi indispensable à l'enfant que manger ou dormir.

Le jeu lui permet de se construire, de développer des aptitudes motrices, intellectuelles et affectives.

En jouant, l'enfant prend conscience de son environnement, de l'espace et de son corps.

Le jeu lui permet de prendre confiance en lui et d'accéder peu à peu à l'autonomie.

Il est source d'équilibre, de plaisir et de bien-être, permet l'échange, support de la socialisation.

Chaque enfant joue à son rythme et selon ses envies.

Les professionnels, par leur présence attentive et investie, créent un climat affectif sécurisant où l'enfant explore par lui-même les jeux mis à sa disposition.

Activités chez les bébés :

Dans ce service des bébés, les enfants sont installés sur des tapis, dans des transats, des nids ou autres coins douillots...

L'éveil des sens est privilégié: mobiles et objets suspendus, rouleaux, boudins, coussins et jeux à manipuler sont à leur disposition.

Comptines à gestes, livres à toucher, chants, jeu avec des foulards, musique...viennent ponctuer les journées.

Aussi, les bébés changent de lieu de vie dans la journée pour aller jouer un moment dans l'atrium. Les plus grands peuvent profiter des jeux de motricité. Enfin, dès les beaux jours, les bébés sortent à l'extérieur, partagent la terrasse et le jardin des moyens.

Les professionnels du service sont présents à leur côté pour soutenir leur évolution dans un climat de bienveillance et d'encouragement.

Ils sont alors vigilants à ne pas mettre les enfants dans des postures qu'ils ne maîtrisent pas encore.

Egalement, ils aménagent l'environnement pour que les enfants puissent peu à peu faire par eux-mêmes et développer autonomie et confiance en eux.

Activités chez les moyens/grands :

Les journées à la crèche sont organisées autour de moments de jeux libres, d'activités accompagnées parfois animées par des intervenants (musicien, conteur,...) et des sorties à l'extérieur (bibliothèque, marché, maison de retraite...).

Le jeu libre consiste à mettre à disposition des jeux adaptés à l'âge, aux capacités et à l'environnement de l'enfant, tout en prenant soin de varier les jeux proposés.

Les professionnels, activement présents dans le groupe, veillent à ce que les enfants puissent explorer et jouer dans les meilleures conditions (environnement calme, jeux en nombre suffisant, ...)

Les enfants sont libres d'expérimenter par eux-mêmes au travers de jeux qu'ils créent ou de faire appel à l'adulte pour partager leurs jeux

Les enfants participent à **des activités accompagnées** par groupe de 6 à 8 : peinture, pâte à sel, atelier cuisine, pataugeoire, puzzle...

Ces activités préparées et réfléchies en amont sont adaptées aux capacités et à l'âge de l'enfant.

L'objectif commun de ces ateliers est le plaisir et non la production réalisée. Par exemple, une peinture peut rester inachevée...

Les repas

A la crèche, le temps du repas est un temps fort de la journée.

Le repas est un moment de plaisir, de partage, d'échanges et de socialisation.

C'est aussi un moment de découverte, où l'on acquiert petit à petit de l'autonomie,

Les bébés mangent selon leur rythme et selon l'heure du biberon du matin.

Les grands et les moyens passent à table vers 11h15 et 16h.

Pour faire du repas un moment de plaisir, l'équipe veille particulièrement :

- A l'environnement du repas

Une ambiance calme est favorisée par l'organisation de petites tablées.

Chaque professionnel s'occupe d'une table et veillent à limiter ses allées et venues.

- Au confort de l'enfant

Mobilier (chaises, tables...) et ustensiles (verre à bec, cuillère, fourchette ...) adaptés à l'enfant.

- A transmettre l'envie et le plaisir de manger en découvrant les aliments :

- en nommant les aliments, et en présentant les plats
- en permettant à l'enfant de choisir
- en laissant l'enfant découvrir par le toucher
- en veillant à ne pas mélanger les aliments
- en proposant de nouveaux aliments sans jamais forcer un enfant à les goûter.
- en respectant l'appétit de l'enfant qui n'est pas obligé de terminer son assiette.

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, le repas permet aussi de développer l'autonomie :

- L'enfant apprend à se laver les mains avant de passer à table.
- Les repas se passent d'abord sur une chaise haute puis assis à table, où l'enfant choisit sa place.
- Les professionnels font manger les enfants qui petit à petit apprennent à manger seuls à la cuillère.
- L'enfant, servi tout d'abord, sera incité peu à peu à se servir seul
- L'activité « self » sera proposée 2 fois par mois chez les grands

Enfin, le repas à la crèche n'est pas source de négociation ou de chantage mais de partage et de plaisir.

Dormir à la crèche

Le sommeil est essentiel. C'est un besoin physiologique qui nécessite de l'attention.

L'équipe est attentive à favoriser un climat serein de douceur tant pour le coucher que le lever :

- Chaque enfant a son propre lit
- Lecture de livre avant la sieste
- Présence de l'auxiliaire au côté de l'enfant
- Réveil échelonné,
- Lumière tamisée,

Chez les bébés : le sommeil répond au rythme de chacun

Pour favoriser le sommeil des tous petits, certains dorment dans des nids (couchages contenant et enveloppants)..

Pour les moyens et les grands :

- la sieste est proposé à partir de 12h30-13h et pour une durée de 1h30 à 3h

Si au cours de la journée le besoin de dormir se manifeste

- chez les moyens : une sieste supplémentaire sera proposée
- chez les grands : un temps calme peut être proposé

Les soins

Les soins (soins de nez, des yeux, lavage des mains et du visage, changes, habillage et déshabillage, soins en cas de blessure et plus rarement, administration de médicaments sous prescription médicale) sont des moments de relation privilégiée et individualisée entre l'enfant et l'auxiliaire qui les prodigue.

Chaque soin est réalisé dans son intégralité par la même auxiliaire, il est d'abord expliqué avec des mots simples à l'enfant puis dispensé avec des gestes doux et adaptés en prenant le temps nécessaire.

Enfin, l'auxiliaire veille à faire participer activement l'enfant au soin et acquérir ainsi petit à petit de l'autonomie.

Les compagnons de vie : doudou et ou tétine

A la crèche, nous préférons le terme de tétine à celui de sucette. (La sucette évoque le bonbon)

Le doudou fait partie des objets qui servent d'appui pour grandir. Il rassure l'enfant quand il faut se séparer ou il permet de se recentrer sur soi quand la vie en collectivité est trop lourde. Il faut le considérer comme un objet précieux dont l'odeur, évocatrice de la maison, est importante.

L'équipe respecte et donne une véritable place à chaque doudou. Ils sont laissés à disposition pour que l'enfant puisse l'avoir toujours à proximité.

Lorsqu'il est plus grand, des règles ne mettent en place progressivement pour que l'enfant puisse s'en éloigner sans jamais qu'on ne lui supprime.

Pour faciliter l'organisation et par mesure d'hygiène, chaque doudou et tétine sont rangés dans un sac étiqueté au nom de l'enfant.

Les manifestations agressives

La crèche constitue une première expérience de vie en collectivité. Il est essentiel que chaque enfant trouve sa place au sein du groupe, dans le respect de l'autre, pour apprendre à vivre ensemble.

Cet apprentissage ne va pas se faire sans conflits entre les enfants qui vont découvrir « l'agressivité » qu'ils portent en eux. Cette « pulsion vitale », nécessaire, permet à l'enfant d'aller à la rencontre de l'autre. Elle est un de ses moyens d'expression (se mettre en colère, taper, voire griffer ou mordre..), tout particulièrement avant l'usage de la parole. Et il devra apprendre, avec l'aide de l'adulte, à la repérer pour, peu à peu, la maîtriser.

L'équipe a réfléchi à des attitudes communes et sécurisantes qu'elle pourra mettre en place en réponse à ces manifestations agressives, comme :

- Favoriser les petits groupes.
- Favoriser au maximum les jouets identiques pour éviter les conflits.
- Poser et énoncer les règles de vie dans le calme.
- Ne pas intervenir trop précipitamment et laisser par la présence proche de l'adulte, les enfants gérer ensemble leur conflit, car ils y parviennent très bien, le plus souvent.
- Sécuriser l'enfant en colère ou qui attaque – besoin parfois d'être contenu et rassurer
Si l'enfant a parfois besoin d'être isolé, il sera alors mis en retrait à côté de l'adulte.
- Utiliser la réparation : par exemple avoir un geste doux après avoir taper
- L'enfant qui est « malmené » est encouragé à verbaliser son désaccord à l'autre enfant
- Mettre des mots : décrire ce que ressent l'enfant l'aide à se sentir compris « je vois que tu es en colère parce que... »
- Aider l'enfant à exprimer ses sentiments.
- Ne pas enfermer un enfant dans le rôle de l'agresseur ou à contrario de la victime.

5 - Les valeurs éducatives de la crèche

Assurer à l'enfant une **sécurité** affective

- Etablir une **relation de confiance** avec les parents qui facilite séparation et adaptation
- Garantir à chacun des **soins** adaptés à ses besoins
- Favoriser l'**éveil de l'enfant, la confiance en soi, son autonomie** en s'appuyant sur ses ressources personnelles, ses compétences et ses capacités
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages, tout en respectant le rythme de chacun
- **Soutenir** l'enfant dans la reconnaissance de ses émotions, de ses intérêts et de ses désirs
- Introduire la vie en groupe et la socialisation

- Accueillir la différence
- Associer les parents à la vie en crèche et créer du lien

6- La charte de l'accueil des tout-petits

Lorsque que l'on travaille avec de très jeunes enfants, les tâches se succèdent et ne se ressemblent pas.

De l'accueil du matin, aux temps d'éveil en passant par les repas et les temps de sommeil, la présence de l'adulte se veut stable adaptée et fiable.

La charte a pour mission de protéger le professionnel dans ses pratiques quotidiennes et l'aider à respecter le sens de ses missions. Elle banalise le « quotidien » qui se vit par des petites touches de minuscules habitudes....

Voici notre chartre

- Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille
- Maîtriser la parole au-dessus de la tête de l'enfant
- Eviter les surnoms systématiques
- Laisser les doudous à disposition
- Faire confiance à l'enfant
- Ne pas forcer l'enfant
- Ne pas poser une étiquette
- Respecter l'intimité de l'enfant
- Valoriser et encourager l'enfant
- Mettre des mots sur ce que l'enfant va vivre
- S'adresser à l'enfant en utilisant le « je » et le « tu »
- Ne pas brusquer l'enfant, tant dans les paroles que dans les gestes
- Ne pas faire à la place de l'enfant